

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1094

présenté par

M. Midy

à l'amendement n° 901 de Mme Guévenoux

-----

**ARTICLE 4 AA**

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« du cycle 3 »

les mots :

« de la première année de collège ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision. Les cycles d'enseignement scolaire relèvent du domaine réglementaire.